

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Continuité du service public pour les administrés du Gosier

GOSIER, LE 22 NOVEMBRE 2021 — La municipalité du Gosier porte à la connaissance de la population que la continuité des services administratifs est assurée.

En effet, en dépit de la fermeture des bâtiments communaux, les administrés ont la possibilité de joindre les deux numéros d'accueil.

- par téléphone au 0590 84 86 86 ou au 0590 47 05 68
- par mail à : courrier@villedugosier.fr

Des documents peuvent également être déposés dans les boîtes aux lettres situées en devanture de la mairie ainsi que sur le portail piéton du pôle administratif.

L'accueil téléphonique de continuité des services est mis en place pour toute la durée de la fermeture des bâtiments communaux aux heures d'ouverture des services :

Les lundi, mardi et jeudi de 7h30 à 13h et de 14h30 à 17h

Les mercredi et vendredi de 7h30 à 13h